

PIÈCE : LAW_0008_FR

Titre	L'autorité du tuteur masculin (kyrios)
Sous-titre	Droit familial athénien
Source	Michigan Law Review Volume 89 Issue 6 1991 Women and Law in Classical Greece. Craig Y. Allison. University of Michigan Law School.
Auteur	Craig Y. Allison
Date / Période historique	Antiquité
Thème(s)	Rôles genrés et patriarcat, Mariage et divorce
Type	Concept juridique
Langue	FR

Extrait

« Tout au long de sa vie, une femme était légalement sous la tutelle d'un tuteur masculin (kyrios) – son mari ou son plus proche parent masculin – qui s'occupait de presque toutes les transactions juridiques en son nom, y compris la marier, lui fournir une dot, la représenter devant les tribunaux et gérer toutes les transactions financières, sauf les plus modestes. »



Cofinancé par
l'Union européenne

Numéro de projet :
2024-2-FR01-KA210-SCH-000295678

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.